

Niveau :	MASTER			année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION			M2
Mention :	DROIT DES AFFAIRES			
Parcours :	DROIT DES AFFAIRES INTERNES ET INTERNATIONALES			
Volume horaire étudiant :	minimum 167 h – maximum 172 h		h	h
	cours magistraux		travaux dirigés	stage ou projet
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input checked="" type="checkbox"/> anglais		120 ECTS

« sous réserve des votes des conseils centraux de l'UB et de l'accréditation par le MESR à la rentrée 2017 »

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Clotilde FORTIER Professeur ☎ 03.80.39.55.78 Clotilde.fortier@u-bourgogne.fr	Valérie MAILLY ☎ 03.80.39.53.85 Valerie.Mailly@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : UFR Droit et Sciences Economique et Politique	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Ce Master offre une formation de haut niveau dans les matières fondamentales du droit des affaires, y compris dans leur dimension européenne et internationale. Elle permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en droit interne, communautaire et international des affaires, grâce à la maîtrise des notions et logiques de ces matières, et grâce à l'étude de leur environnement et de leurs enjeux. Elle leur permet d'appliquer leurs connaissances fondamentales aux situations pratiques auxquelles ils seront confrontés dans la vie professionnelle, et de s'initier à la recherche.

- Permettre aux étudiants qui ambitionnent de s'inscrire en Doctorat d'acquérir une méthodologie adaptée à la recherche en droit des affaires par l'acquisition de la maîtrise des sources du droit interne et international des affaires et l'approfondissement des théories juridiques permettant de comprendre et d'organiser le droit des affaires.
- Permettre aux étudiants d'acquérir un haut niveau de spécialisation en droit des affaires les autorisant à revendiquer la qualité de « spécialistes » sur le marché de l'emploi. L'utilisation de la « contrathèque » du Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI) permet aux étudiants d'avoir accès aux contrats internationaux les plus divers.
- Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans des domaines nouveaux et de pointe du droit des affaires, compte tenu des évolutions de la matière sans pour autant oublier l'acquisition d'une large culture juridique générale.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Secteurs d'activités

- services juridiques d'entreprises (multinationales, PME) en France et à l'étranger
- concours de Maître de conférences puis de Professeur des universités, ou concours afin d'intégrer des institutions de recherche (pour les titulaires du M2 finalité recherche)

Types d'emplois accessibles :

- Enseignant-chercheur
- Chercheur
- Avocat d'affaires
- Juriste d'entreprise
- Directeur juridique

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Activités :

- Négocier et rédiger des contrats internes et internationaux
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence française, étrangère, arbitrale ; préparation de notes de plaidoirie, etc.)
- Réaliser des synthèses sur les normes applicables à l'entreprise et les mettre en œuvre
- Analyser les risques
- Manier l'articulation des règles de droit interne, européen et international applicables à l'entreprise
- Mener une recherche juridique, de l'identification des sources jusqu'à la structuration et la rédaction d'un document ou d'un dossier, en passant par l'élaboration d'une bibliographie (notamment pour les titulaires du diplôme à finalité recherche)
- Acquérir des capacités rédactionnelles

Compétences transversales :

- Exprimer par écrit ou oralement une problématique dans leur langue maternelle ou en langue anglaise (voire dans une autre langue)
- Développer des analyses approfondies sur une question relative au droit des affaires, sous un angle de droit interne, de droit européen ou de droit international
- S'adapter à la dimension pluridisciplinaire de l'activité
- Maîtriser la recherche juridique sur support papier et sur support informatique (notamment pour les titulaires du diplôme à finalité recherche)
- Travailler de manière autonome
- Travailler en équipe (avec des juristes comme avec des non-juristes)
- Animer des réunions de groupe

Poursuite d'études :

Certains étudiants passent l'examen d'avocats. D'autres étudiants font le choix de compléter leur formation par une année à l'étranger en particulier en Grande Bretagne (LLM, Anglia Ruskin University, Cambridge) ou aux Etats-Unis (LLM, Thomas Jefferson School of Law, San Diego). D'autres, enfin, complètent leur formation par un diplôme de Master 2 plus spécialisé (par exemple en droit de la propriété intellectuelle).

Modalités d'accès à l'année de formation :

Capacité d'accueil : 20 étudiants maximum

■ sur sélection :

1ère année de Master ou Maîtrise en droit ; étudiants de grandes écoles avec cursus juridique ; MST trilingue ; validation des acquis pour les étudiants de formations étrangères équivalentes, personnes bénéficiant de la formation continue ou professionnelle.

Critères d'admission :

- validation du M1 ;
- qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention, séjours à l'étranger dans le cadre du cursus universitaire ;

- adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; une initiation à la recherche dans les années antérieures est un plus. Un cursus au sein d'une formation bilingue est aussi un plus ;
- adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat (thèse de doctorat ; préparation du CRFPA ; emploi au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale...) ;
- la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ;
- une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ;
- l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire.

Procédure de sélection :

- période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ;
- présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master ;
- entretien téléphonique des candidats présélectionnés avec le directeur du Master : appréciation du projet professionnel, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, du savoir-être...

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Matières fondamentales (tronc commun)	Droit approfondi des sociétés	20		20		CT	2		
	Droit approfondi des contrats	20		20					
	Éthique des affaires	10		10		NE			
	Arbitrage international	20		20		CC+ CT (épreuve de synthèse)	1	1	
	Droit international privé des contrats	20		20		CT (épreuve de synthèse)	1		
TOTAL UE		90		90	8	CT	4	1	5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal - NE : non évalué

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement des relations d'affaires internationales (option 1)	Droit des contrats spéciaux internationaux	10		10		NE (épreuve de synthèse)			
	Droit international économique	12		12		CC		1	
	Droit des investissements	20		20		CT (épreuve	1		

						de synthèse)			
	Préparation MOOT – Contrats internationaux	10		10		NE			
TOTAL UE		52		52	8		1	1	2
Environnement des relations d'affaires internes (option 2)	Concurrence – pratiques anticoncurrentielles	10		10		CT	1		
	Concurrence – pratiques restrictives	10		10					
	Fonds de commerce et opérations sur fonds de commerce	12		12		NE			
	Droit fiscal interne	15		15		CC		1	
TOTAL UE		47		47	8		1	1	2

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Techniques du commerce (tronc commun)	Droit de la propriété industrielle 1	10		10		NE		1	
	Droit de la propriété industrielle 2	10		10		CC			
TOTAL UE		20		20	4	CC		1	1

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais	10		10		CC			
TOTAL UE		10		10	4			1	1

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la recherche	Organisation d'un colloque					NE			
	Rapport de recherche					CC			
	Initiation à la publication scientifique					CC			
TOTAL UE					6	CC	2		2

TOTAL S3	167h (minimum)- 172 (maximum)				30				11
-----------------	--	--	--	--	-----------	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
MEMOIRE	Rédaction d'un mémoire de 60 à 80 pages soutenu devant un jury de 2 enseignants chercheurs					CT			
TOTAL UE					30				6

TOTAL S4					30				6
-----------------	--	--	--	--	-----------	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Dans le parcours Droit des affaires internes et internationales, finalité recherche, les examens prennent la forme suivante :

- Concernant l'UE 1, un examen déterminé par chaque enseignant dans les enseignements évalués, un grand écrit étant commun aux deux enseignements de Droit approfondi des sociétés et Droit approfondi des contrats.
- Concernant l'UE 2, option internationale, une épreuve de synthèse de 5h portant sur certaines matières de l'UE 1 (arbitrage international et droit international privé des contrats) et de l'UE 2 (droit des contrats spéciaux internationaux et droit des investissements)
- Concernant l'UE 2, option interne, des examens ou contrôle continu déterminés par chaque enseignant dans les enseignements évalués.
- Concernant l'UE 3, un contrôle continu déterminé par l'enseignant.
- Concernant l'initiation à la recherche : rédaction d'un rapport de recherche sur un sujet intégré dans le programme des laboratoires de recherche associés. Le sujet du rapport est le même que le sujet de mémoire ; rédaction d'un mémoire (60 à 80 pages),

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquies les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.